

Spécialité Educateur sportif mention Activités du rugby à XV

RNCP41750 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BPJEPS — Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 15429
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	03/08/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES · SIRET : 13001658700011

Partenaires habilités

27 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 27 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFM-MANAGEMENT	80986085100025	Former et organiser l'évaluation
ARFASSEC CENTRE FORMASAT CFA SPORT ANIMATION TOURISME	40875084200044	Former et organiser l'évaluation
ASS DEVELOP PROFES SPORTIFS LA GAUTHIERE	45150291800019	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION ET DE DEVELOPPEMENT DU CLUB CAMUS	39992626000049	Former et organiser l'évaluation
ASS REG FORMATION METIER SPORT TOURISME	41430913800058	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DE FORMATION OMNISPORTS	43961207800030	Former et organiser l'évaluation
CFA DU GERS	13002793100190	Former et organiser l'évaluation
CMA DES HAUTES-PYRENEES	13002793100208	Former et organiser l'évaluation
CONTACT D PRO	51758172400039	Former et organiser l'évaluation
CRAF 2S	52037450500045	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 27 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp41750-specialite-educateur-sportif-mention-activites-du-rugby-a-xv/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Conformément aux dispositions de l'article L 212-1 du code du sport, l'encadrement, l'enseignement et l'animation des activités du rugby, en toute sécurité, pour différents publics, nécessite la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code. Le Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » mention « activités du rugby » permet de satisfaire à cette obligation de qualification.

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » mention « activités du rugby XV » exerce son activité d'éducateur sportif en autonomie. Il est responsable de son action sur les plans pédagogique, technique et organisationnel.

Il conduit des activités? :

- de découverte : destinées à capter de nouveaux publics le temps d'une séance ;
- d'initiation : dans le but de faire appréhender les fondamentaux de la discipline ;
- d'apprentissage : notamment dans une intention de progression sportive vers les premiers niveaux de compétition tels que définis par la fédération délégataire concernée.
- Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements / ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation.
- Proposition de projets dans le cadre de l'organisation de la structure répondant à l'évolution des besoins des publics.
- Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation.
- Evaluation du projet dans le champ du sport ou de l'animation et transmission d'informations au sein de la structure sur les publics accueilli.
- Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure du champ du sport ou de l'animation.
- Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation.
- Conception de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage dans les activités du rugby à XV dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.
- Préparation de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage dans les activités du rugby à XV.
- Conduite de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage dans les activités du rugby à XV.
- Evaluation de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage dans les activités du rugby à XV.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation.
- Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap.
- Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous.
- Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public.
- Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendu.
- Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement du projet.
- Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre.

- Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts.
- Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités.
- Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage.
- Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous.
- Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation.
- Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics.
- Définir les finalités d'un cycle de séances dans les activités du rugby à XV, en s'appuyant sur l'évaluation des besoins du public visé et en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés.
- Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances dans les activités du rugby à XV, en tenant compte des publics visés, notamment ceux en situation de handicap, des risques identifiés et des finalités du cycle de séances, afin de permettre le développement progressif des apprentissages en sécurité.
- Vérifier l'environnement de pratique ainsi que les ressources nécessaires à la réalisation d'une séance dans les activités du rugby à XV, selon le contenu de la séance et le public visé, afin de s'assurer de leur état et de leur disponibilité au moment prévu.
- Adapter les conditions de réalisation d'une séance dans les activités du rugby à XV, en tenant compte des spécificités des situations proposées, de l'environnement de pratique et des caractéristiques des pratiquants, afin d'assurer sa sécurité, celle des pratiquants et des tiers, le respect de la réglementation en vigueur et l'atteinte des objectifs.
- Accueillir les pratiquants à une séance dans les activités du rugby à XV, en en présentant les objectifs et modalités de déroulement, afin d'instaurer un climat de confiance et créer une dynamique favorable à l'implication et à l'inclusion des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap.
- Poser le cadre général de pratique, notamment sécuritaire, à respecter au cours d'une séance dans les activités du rugby à XV, en adaptant les consignes transmises selon les caractéristiques des pratiquants et les risques liés aux situations proposées, afin de garantir sa compréhension et son respect tout au long de la séance.
- Conduire une séance dans les activités du rugby à XV, en s'appuyant sur les moyens pédagogiques prévus, et en les adaptant selon les publics, les interactions sociales observées et la réalisation des situations, afin d'atteindre les objectifs de la séance et encourager la participation active de chacun dans le collectif.
- Repérer les risques, freins ou difficultés rencontrés par les pratiquants, tout au long d'une séance dans les activités du rugby à XV, en identifiant les besoins individuels et collectifs spécifiques d'accompagnement, afin de garantir la progression des pratiquants en sécurité et intervenir, notamment en cas de situation accidentogène.
- Analyser une séance dans les activités du rugby à XV, en vérifiant l'atteinte des objectifs à travers les modalités d'évaluation prévues et en s'appuyant sur les réalisations et réactions des pratiquants, afin d'adapter les séances suivantes.
- Evaluer un cycle de séances en dans les activités du rugby à XV, en vérifiant son adéquation avec les finalités et objectifs initialement définis et en mesurant les résultats individuels et collectifs obtenus, afin de rendre compte aux différentes parties prenantes et faire évoluer ses pratiques.

Blocs de compétences

RNCP41750BC01 — Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation.
- Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs

besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap.

- Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous.
- Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public.
- Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus.
- Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement du projet.
- Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre.
- Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts.
- Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen? :

1. de la production par le candidat d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance ;
2. d'un entretien conduit à partir du support produit composé de :
 - une présentation orale par le candidat
 - un échange avec les évaluateurs.

RNCP41750BC02 — Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage.
- Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous.
- Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation.
- Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen? :

1. de la production par le candidat d'un ou plusieurs support(s) personnel(s) de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance pédagogique, auprès de deux publics différents. Ce support(s) comprend(nent) notamment les outils de communication utilisés ;
2. d'un entretien conduit à partir du ou des supports produit(s) composé :
 - d'une présentation orale illustrée par le candidat d'une durée de dix minutes au maximum?
 - d'un échange avec les évaluateurs d'une durée de quinze minutes au maximum.

RNCP41750BC03 — Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage dans les activités du rugby à XV dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

LISTE DE COMPÉTENCES

- Définir les finalités d'un cycle de séances dans les activités du rugby à XV, en s'appuyant sur l'évaluation des

besoins du public visé et en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés.

- Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances dans les activités du rugby à XV, en tenant compte des publics visés, notamment ceux en situation de handicap, des risques identifiés et des finalités du cycle de séances, afin de permettre le développement progressif des apprentissages en sécurité.
- Vérifier l'environnement de pratique ainsi que les ressources nécessaires à la réalisation d'une séance dans les activités du rugby à XV, selon le contenu de la séance et le public visé, afin de s'assurer de leur état et de leur disponibilité au moment prévu.
- Adapter les conditions de réalisation d'une séance dans les activités du rugby à XV, en tenant compte des spécificités des situations proposées, de l'environnement de pratique et des caractéristiques des pratiquants, afin d'assurer sa sécurité, celle des pratiquants et des tiers, le respect de la réglementation en vigueur et l'atteinte des objectifs.
- Accueillir les pratiquants à une séance dans les activités du rugby à XV, en en présentant les objectifs et modalités de déroulement, afin d'instaurer un climat de confiance et créer une dynamique favorable à l'implication et à l'inclusion des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap.
- Poser le cadre général de pratique, notamment sécuritaire, à respecter au cours d'une séance dans les activités du rugby à XV, en adaptant les consignes transmises selon les caractéristiques des pratiquants et les risques liés aux situations proposées, afin de garantir sa compréhension et son respect tout au long de la séance.
- Conduire une séance dans les activités du rugby à XV, en s'appuyant sur les moyens pédagogiques prévus, et en les adaptant selon les publics, les interactions sociales observées et la réalisation des situations, afin d'atteindre les objectifs de la séance et encourager la participation active de chacun dans le collectif.
- Repérer les risques, freins ou difficultés rencontrés par les pratiquants, tout au long d'une séance dans les activités du rugby à XV, en identifiant les besoins individuels et collectifs spécifiques d'accompagnement, afin de garantir la progression des pratiquants en sécurité et intervenir, notamment en cas de situation accidentogène.
- Analyser une séance dans les activités du rugby à XV, en vérifiant l'atteinte des objectifs à travers les modalités d'évaluation prévues et en s'appuyant sur les réalisations et réactions des pratiquants, afin d'adapter les séances suivantes.
- Evaluer un cycle de séances en dans les activités du rugby à XV, en vérifiant son adéquation avec les finalités et objectifs initialement définis et en mesurant les résultats individuels et collectifs obtenus, afin de rendre compte aux différentes parties prenantes et faire évoluer ses pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :

- d'un entretien à partir de la production, par le candidat, d'un document présentant la conception d'un cycle de trois séances réalisées en structure, s'appuyant sur la captation vidéo d'une séquence d'une séance d'initiation ou d'apprentissage ;
- d'une mise en situation professionnelle consistant en la conduite d'une séance issue du cycle susmentionné suivie d'un entretien.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » mention « activités du rugby XV » exerce

ses missions principalement dans des structures ou groupements de structures, en majorité des associations sportives ou des collectivités territoriales.

Cependant, l'emploi est majoritairement recensé au sein du secteur fédéral et notamment d'associations sportives, auprès de groupes de pratiquants divers.

Il peut exercer son activité à temps plein ou à temps partiel.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les types d'emplois accessibles aux titulaires du BPJEPS rugby à XV correspondent à des emplois d'éducateur sportif, en responsabilité sur les dimensions pédagogique, technique et organisationnelle.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de l'éducateur sportif en rugby à XV est soumise à l'application de l'article L.212-1 du code du sport.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les exigences préalables à l'entrée en formation sont les suivantes :

a) Être titulaire de l'une des attestations de réussite à la formation relative au secourisme suivantes :

- a minima " prévention et secours civiques de niveau 1 " (PSC1) ou équivalent ;
- certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) en cours de validité.

b) Justifier de la pratique du rugby à XV en compétition pendant une saison sportive ; ou

c) Justifier d'une expérience d'animation en rugby à XV d'une durée minimale de quatre-vingt heures.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A.

Outre le président, le jury est composé :

- de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ;
- de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.

A défaut de proposition des commissions ou en cas d'empêchement de siéger des personnes désignées par elles, le recteur de région académique désigne ces représentants qualifiés dans les conditions et délais fixés par arrêté des ministres chargés de la jeunesse et des sports.

Ces professionnels représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres du jury.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 376 €
Selon la branche	7 967 € – 8 784 €

Prise en charge	Branches concernées
8 376 €	Valeur par défaut · 211 branches
8 784 €	CPNEF Sport
7 967 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	03/08/2030
Date de dernière délivrance possible	03/08/2031

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP36249

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Arrêté du 12 juin 2025 portant création de la mention « activités du rugby à XV » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » - Légifrance

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41750/>

Où se former

Formations référencées	4
Organismes	4
Régions couvertes	4
Prix indicatif	6 688 € – 8 174 €
Durée	1400 – 2167 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	13
Organismes gestionnaires (CFA)	9
Organismes formateurs	10
Régions couvertes	5
Départements couverts	12
Organismes certifiés Qualiopi	10
Sessions	de 08/2026 à 09/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	1 897 €
Coût moyen par dossier	1 897 €
Durée moyenne	1400 h
Période	09/2026
France compétences	92 %
Reste à charge titulaire	8 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.